


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
N° 156306
Valable du 17/12/2025 au 16/12/2026
**ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE
358 RUE DU MARENSIN**
40990 MEES
**RAISON SOCIALE : ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE
DENOMINATION COMMERCIALE : ELECTRICITE INDUSTRIELLE JP FAUCHE**
**SIRET : 30825057001160
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : PEDEDIEU PHILIPPE
N° Dossier : 51-RP-48013-40
N° Client : 48013**
**Tel : 05 58 90 79 80
E-mail : info-dax@fauche.com
Assurance Responsabilité Civile : AXA
Assurance Décennale : AXA**
Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PIRVE3 : Probatoire IRVE – Indice 3 (station de recharge en DC)	-	17/12/2025	16/12/2027
IRVE1 : IRVE - indice 1 (station de recharge - puissance maximale appellable inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	17/12/2025	16/12/2029
IRVE2 : IRVE - indice 2 (station de recharge- puissance maximale appellable supérieure à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	17/12/2025	16/12/2029

Formation
**P1 - IFGC CAHORS
P2 - IFGC CAHORS
P3 - IFGC CAHORS**

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.


 Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 16 janvier 2026

 Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

 Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z